



République Française
MAIRIE DE JOUY-SOUS-THELLE
60240

Département de l'Oise
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont-en-Vexin

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Courriel : mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.jouysousthelle.fr

Avis concernant la cantine de la rentrée scolaire

La **vente des tickets de cantine pour la rentrée scolaire** se fera **en Mairie du Vendredi 10 juillet au Mardi 25 août 2020 inclus et impérativement.**

Pendant la période estivale (du 6 juillet au 24 août), la Mairie sera ouverte uniquement le vendredi de 17 h à 19 heures.

Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone ou par mail.

Les repas doivent être commandés et payés à l'inscription.

Le prix du repas est de 4 euros par jour et par enfant.

Le règlement intérieur de la cantine est téléchargeable sur le site ou sur la page Facebook de la Commune. Vous devez l'imprimer, le remplir et renvoyer le coupon en Mairie.

Le Maire, Hervé LEFEVRE

